

Réseau « Contrats publics dans la globalisation juridique »

Séminaire du 11 décembre 2015 à Sciences-Po

Les biens publics comme leviers du développement économique : partie II

Programme détaillé

9h00-12h30 Accueil et avant-propos

Synthèse des travaux antérieurs (séminaire de Barcelone) – présentation des travaux.

Jean-Bernard AUBY, Sciences-Po Paris, président du réseau « Contrats publics dans la globalisation juridique »

Antony TAILLEFAIT, Professeur de droit public à l'Université d'Angers (France)

Partie 1 : Concurrence et contrats portant sur la propriété publique.

Communication sur le droit de l'Union Européenne par **Rozen NOGUELLOU**, Professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Partie 2 : Droits fondamentaux et biens publics.

L'impact du droit de la Convention européenne des droits de l'homme par **Aurélien VANDEBURIE**, Maître de conférence à l'Université Libre de Bruxelles – Avocat au barreau de Bruxelles.

Tour de table sur les autres ordres juridiques nationaux, en particulier à propos du régime d'immunité d'exécution des biens publics.

Partie 3 : L'occupation privative des biens publics à des fins économiques.

Possibilités, contraintes et difficultés en Hollande et en Belgique par **Gerrit VAN DER VEEN**, Professeur à l'Université de Groningen (Pays-bas) : communication lue.

Possibilités, contraintes et difficultés en Italie par **Valentina GIOMI**, Professeur à l'Université de Pise.

Tour de table sur les autres ordres juridiques nationaux.

12h30-14h30 : Déjeuner et réunion du comité de pilotage du réseau

14h00-17h00

Partie 4 : Essai de synthèse des régimes de biens publics.

Le régime des biens publics en Common Law par **Anthony GORDON**, Professeur au Christchurch College d'Oxford (communication lue)

Le régime des biens publics en Allemagne par **Ulrich STELKENS**, Professeur Deutsche Universität für Verwaltungswissenschaften Speyer.

Le régime des biens publics en Tunisie par **Mohamed SAYARI**, Professeur de droit public à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, Directeur du département de droit public et de sciences politiques.

Le régime des biens publics en Suisse par **Thierry TANQUEREL**, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève

Le régime des biens publics aux Etats-Unis : l'inaliénabilité dans le droit fédéral par **Thomas PERROUD**, Professeur à l'université Aix-Marseille.

Tour de table, en particulier quant au positionnement de chaque ordre juridique par rapport à ces grandes catégories.

Conclusions

Antony TAILLEFAIT, Professeur de droit public à l'Université d'Angers.

Aurélien VANDEBURIE, Maître de conférences à l'Université Libre de Bruxelles – Avocat au barreau de Bruxelles.